

## La Poste contrainte de stopper son action contre notre collègue Facteur stigmatisé et agressé par le Front National !

Communiqué de Presse

L'histoire n'est pas vieille même si elle nous replonge dans de sombres années... Deux militants issus du Bloc Identitaire, dont la réputation nauséabonde n'est plus à faire, ont pisté deux jours durant un Facteur de la commune de Cassis, dans un premier temps pour se faire ouvrir les entrées d'immeubles dans le but de distribuer leur propagande, puis très rapidement pour tenter de provoquer un affrontement direct avec ce Postier.

Après de nombreux essais non transformés d'entraver sa liberté de circulation et son devoir de distribuer le courrier, puis de s'être livré à des propos à caractère raciste et des tentatives d'intimidation, ces colporteurs de haine ont fini par coincer notre collègue dans le hall d'entrée d'un immeuble, l'injuriant et le menaçant pour qu'il perde ses moyens.

Pourtant cet agent a su ne pas répondre par la violence physique à ces basses provocations et s'en est tenu à des propos à la hauteur des injures proférées par ces individus dont l'ignominie le dispute à l'idéologie qu'ils défendent et qui se retrouve dans celle du Front National.

**La suite est méprisable : diffusion sur les Réseaux Sociaux d'une séquence vidéo tronquée suivie d'un déferlement de commentaires haineux et racistes, demandant presque la peau de ce Facteur par ailleurs exemplaire de par ses états de service.**

La Poste, loin de prendre le temps d'examiner les circonstances factuelles et de protéger ses postiers-ères comme elle en a le devoir, a privilégié la demande du FN en mettant à pied cet agent, dans l'attente d'un Conseil de Discipline. Il existe pourtant un code de déontologie à La Poste... **Mais comme le dit l'adage, décidément, les conseillers ne sont pas les payeurs !**

Les membres du CHSCT d'Aubagne/La Ciotat, incrédules comme les collègues du Facteur, ont alors réagi et missionné une enquête afin de connaître les circonstances précises et le contexte ayant entraîné une telle situation.

De plus, les Organisations Syndicales SUD PTT 13 et CGT FAPT 13, ont permis de démonter l'ensemble de la procédure, notamment sur le fond.

Ce désaveu cinglant d'une Poste aujourd'hui aux mains de financiers pur jus doit nous interpeller non seulement sur le devenir du Service Public Postal mais également sur les dérives discriminatoires constatées ces dernières années dans les services (souffrance au travail, stigmatisation, individualisation et mise en concurrence, répression syndicale,...).

**SUD PTT 13 annule donc le rassemblement prévu demain à 14H00 devant la Direction de La Poste.**

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21  
Yann REMLE au 06.77.73.73.11



**Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13**

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : [sud13poste@orange.fr](mailto:sud13poste@orange.fr) / Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Site internet : [www.sudptt13.org](http://www.sudptt13.org) / Facebook : [www.facebook.com/sudapt13](http://www.facebook.com/sudapt13)